

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**DU GRAND GUERET**

**Extrait**

**du registre des délibérations**

L'an deux mille vingt-trois, quatorze décembre à dix-sept heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Auditorium de la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

**Convocation envoyée le :** 08/12/23

**Etaient présents :** M. Guy ROUCHON, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Thierry DUBOSCLARD, M. Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, M. Eric CORREIA, M. Erwan GARGADENNEC, M. Benoit LASCoux, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, M. Dominique VALLIERE, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, Mme Patricia GODARD, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

**Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote :** M. Christophe LAVAUD à Mme Lucette CHENIER, Mme Olivia BOULANGER à M. François VALLES, Mme Marie-Line GEOFFRE à M. Eric BODEAU, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à M. Erwan GARGADENNEC, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Ludovic PINGAUD à M. Christophe MOUTAUD, Mme Corinne TONDUF à M. Henri LECLERE, Mme Corinne COMMERGNET à M. François BARNAUD, M. Patrick ROUGEOT à M. Philippe PONSARD, M. Philippe BAYOL à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHOZZINI à M. Jean-Luc MARTIAL

**Etaient excusés :** Mme Mireille FAYARD, Mme Viviane DUPEUX, Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Véronique VADIC, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON

**Nombre de membres en exercice :** 55

**Nombre de membres présents :** 37

**Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote :** 11

**Nombre de membres excusés :** 7

**Nombre de membres absents :** /

**Nombre de membres ne participant pas au vote :** /

**Nombre de membres votants :** 48

**Secrétaire de séance :** Eric BODEAU

**ENGAGEMENT FINANCIER - RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC - ROUTE DE CHER DU PRAT-  
COMMUNE DE GUERET**

**Rapporteur :** M. Christophe MOUTAUD

Accusé de réception en préfecture  
023-200034825-20231214-334-23-DE  
Date de réception préfecture : 20/12/2023

7-Finances locales 7.5 Subventions

La Route de Cher du Prat, desservant le parc d'activités du même nom, dispose d'un éclairage public non seulement vétuste mais qui par ailleurs connaît des pannes régulières.

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, dans une démarche de développement durable, et dans le but de réaliser des économies d'énergie, s'est engagée depuis plusieurs années dans la rénovation de l'éclairage de cette voie.

L'ensemble des luminaires existants sur ce site sont de type Sodium ou Ferromagnétiques. Ces éclairages sont assez énergivores.

Il est proposé de les remplacer par une technologie LED, qui va permettre de conserver un éclairage égal (voire supérieur), tout en abaissant la consommation d'énergie et, en régulant l'intensité lumineuse la nuit par des abaissements de puissance.

Les luminaires choisis sont de type LED STELIUM de la marque ECLATEC à fixer sur les supports existants.

Le plan de financement se décompose comme suit :

RESSOURCES	Type d'aide	Montant prévisionnel de l'aide	Taux	Obtention financement	
				Date demande	Date décision
EUROPE (FEDER, FEADER)					
ETAT : DETR (autres subventions : réserve parlementaire, FNADT)	DETR Rubrique 13	14 070,00	35%		
CONSEIL DÉPARTEMENTAL					
Autres financeurs publics (collectivités locales, Ademe, Agence de l'Eau...)					
<b>TOTAL DES subventions publiques</b>		<b>14 070,00</b>	<b>35%</b>		

Financement privé (don, leg, souscription, mécénat...)		
--	--	--

Autofinancement	26 130,00	65%
dont emprunt		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>40 200,00</b>	<b>100%</b>

Accusé de réception en préfecture  
023-200034825-20231214-334-23-DE  
Date de réception préfecture : 20/12/2023

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité décident :

- D'approuver le plan de financement définitif de cette opération,
- D'autoriser M. le Président à signer tout document afférent à cette délibération d'engagement financier et tous les actes liés à la présente opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Et ont signé les Membres présents  
Pour Extrait Conforme  
Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance  
Eric BODEAU

